

<http://pierre-alainmillet.fr/indemnite>



Conseil de métropole du 27 juillet 2020

Des indemnités nécessaires pour des élus utiles

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 27 juillet 2020

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Nous savons que les réseaux sociaux voient un déferlement de commentaires hostiles aux élus et à leurs indemnités. Il suffit de suivre certains des auteurs de ces commentaires pour comprendre que derrière ces critiques sur les élus, se cache souvent les pires ennemis de la république et de la démocratie, qui utilisent la crise pour remettre en cause statuts et salaires. C'est le discours qui refuserait d'augmenter les infirmières sous prétexte que les caissières précaires sont plus mal payées.

Nous défendons pour notre part un véritable statut de l'élu, lui donnant des moyens, des droits, et une protection contre la précarité naturelle de sa situation, et ce statut devrait inclure une règle nationale sur le niveau des indemnités.

Car contrairement à ce qui se dit souvent le travail d'élu est réel et difficile. Nous en avons l'expérience, et c'est d'ailleurs dans la commune que cette expérience est la plus directe, la plus dure aussi, entre les exigences sociales et individuelles toujours plus vives, et les contraintes financières, réglementaires ou juridiques toujours plus fortes.

Nous considérons de ce point de vue que les conseillers métropolitains devraient désormais être considérés comme les conseillers généraux qu'ils sont de fait, avec d'ailleurs des moyens d'exister dans leur territoire, et une indemnité à la hauteur de leur responsabilité.

Et permettez-nous de répondre à tous ceux qui dénoncent ces indemnités, en prenant souvent l'exemple de nos 577 députés qui nous coûterait trop cher. Il y a en France, selon l'INSEE, 300 000 salariés avec des revenus supérieurs à nos députés, et je parie que leurs frais et dépenses de collaborateurs sont encore plus élevés ! Mais bizarrement, ceux qui dénoncent les élus ne semblent pas connaître cette réalité des hauts salaires du privé, sans parler bien sûr des revenus non salariaux. Or, dans ces hauts salaires, il n'y a pas de fonctionnaires à part quelques cas particuliers !

Nous appelons les militants de gauche à ne pas se faire piéger dans ce débat. Nous sommes pour l'augmentation générale des salaires, donc l'augmentation des salaires des fonctionnaires sur lesquels sont basés les indemnités.

Nous voterons la délibération que vous proposez, monsieur le président.